

cadavre, au point même de ne pas permettre la dissection scientifique, la loi permet de brûler le Chinois mort à l'étranger quand il est impossible de rapporter son corps au pays ou de l'ensevelir de façon à le protéger contre toute profanation.

M. Cornevín fait une courte communication sur quelques ossements trouvés dans un tumulus. Ce sont des débris d'animaux domestiques, de porcs pour la plupart. Grâce au dents assez nombreuses, il a pu déterminer l'espèce, l'âge et même le sexe des animaux dont il montre les ossements à la Société. Malheureusement il ignore où ils ont été trouvés; il vient de les recevoir sans indication de provenance. Il fait espérer qu'à la séance prochaine, cette lacune pourra être comblée.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 6 juillet 1881.* — Présidence de M. de Cazenove, président. — M. Bauverie donne lecture d'une nouvelle série de sonnets mythologiques. — M. Charles Boy communique quelques pages relatives à la prise de Lyon par les protestants, dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 1562. Il résulterait des documents signalés par l'auteur, que bien loin d'avoir été surprise par les protestants, la ville de Lyon leur fut sinon livrée, du moins abandonnée par le consulat qui, jaloux de la conservation des franchises municipales, espérait que l'occupation de la ville par les protestants serait d'une durée moins longue que celles des troupes royales. — M. Vingtrinier lit une étude tendant à démontrer qu'Ambérieu en Bugey fut bien le lieu ou fut promulguée la loi Gombette. — M. le baron Raverat donne communication de plusieurs documents relatifs à l'histoire de Crémieu : 1<sup>o</sup> Les franchises de la ville, données à Vienne, le 20 juillet 1315 par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et baron de la Tour, et confirmées successivement par Charles VIII, Henri IV et Louis XIV. 2<sup>o</sup> La délimitation du territoire de la commune; 3<sup>o</sup> Le droit du trézin accordé en 1418 et 1422; 4<sup>o</sup> L'établissement de l'atelier monétaire en 1368 et 1372; 5<sup>o</sup> Notes concernant les notaires de Crémieu au xv<sup>e</sup> siècle; 6<sup>o</sup> Mémoires adressés par les officiers municipaux de Crémieu aux députés de l'Assemblée nationale à la fin de l'année 1789.

*Séance du 20 Juillet 1881.* — Présidence de M. Beauverie, vice-président. — M. le baron Raverat lit le récit d'une excursion aux ruines des anciens châteaux de Vertrieux et de la Poype, et aux environs d'Optevoz. — M. le comte de Charpin Feugerolles donne communication de quelques nouveaux documents sur l'ancienne famille de Charpinel. — M. de Milloué lit un mémoire sur les anciennes coutumes funéraires du Japon, et les fouilles exécutées dans plusieurs tumuli de cette contrée. — M. Vachez donne lecture de deux chapitres de ses études historiques sur la vallée du Gier, intitulés : *Le nom primitif du Gier et la légende de Saint-Ferréol, et le pays de Jarez.*

SOCIÉTÉ DE LA DIANA DE MONTBRISON. — *Excursion archéologique du 27 juin 1881.* — Chaque année, la Société de la Diana organise des excursions archéologiques, qui permettent à ses membres d'étudier, avec fruit, les monuments les plus intéressants de l'ancienne province du Forez.